http://www.sud-ct35.org/

le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine

n°198
septembre 2017

page 2
vos délégué·es rendent compte

- **Comité Technique du 8 septembre**

page 3
elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- **publication d'un correctif à la demande du Président Chenut**
- **le Président n'aime pas le rose**

page 4
ici et ailleurs

- **grève au lycée Bréquigny de Rennes**
- **bloquons le MEDEF**
- **STOP au délit de solidarité**

section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : **sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr**
permanence : Rennes-Beauregard

Des illettrées aux fainéants...

... en passant par les riens.

A force, nous ne devrions plus être surpris par le mépris du Président de la République pour les Français·es – du moins, ceux et celles qui ne gravitent pas dans son cercle. Pourtant, chaque prise de parole nous rappelle, si cela était nécessaire, qu'il est à ce poste pour répondre aux attentes des patrons. Les Français·es – et parmi eux·elles les plus précaires – ne sont, pour lui, qu'une charge et une contrainte qui empêchent les entreprises de faire des marges confortables.

La nouvelle loi Travail en est l'exemple parfait auquel on peut ajouter le déni de démocratie à travers l'usage des ordonnances. Il ne suffit pas au gouvernement d'avoir une assemblée nationale à sa botte. Il lui faut aussi bâillonner toute contestation et opposition. Cette loi Travail n'est que la 1ère étape du projet de destruction sociale voulu par le gouvernement. Les suites sont déjà en préparation : assurance chômage, retraites (une fois de plus…), régimes spéciaux… Les fonctionnaires ne sont pas épargnés non plus avec le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, la remise en cause des rares avancées du PPCR…

Quant à la suppression annoncée de la taxe d'habitation, elle se traduira forcément par une baisse des budgets des collectivités locales et des services publics privatisés, voire purement et simplement supprimés.

On nous répète que le pays est en crise, que personne n'a, jusqu'à présent, eu le courage d'affronter la réalité. On nous met constamment sous les yeux l'exemple allemand pour vanter les réformes nécessaires. Mais on oublie de préciser que, en Allemagne, si le taux de chômage a effectivement baissé, le taux de pauvreté a, lui, fortement augmenté avec une précarité de l'emploi et une faiblesse des salaires considérables.

C'est pourtant ce modèle que le gouvernement souhaite atteindre. Les militant·es syndicalistes allemand·es qui ont subi les réformes de Schröder de 2005 nous encouragent à ne pas baisser les bras et à nous battre contre cette entreprise de casse sociale (lire *Le Monde diplomatique* de septembre 2017).

A nous de nous mobiliser en masse pour que les progrès sociaux obtenus de haute lutte ne disparaissent pas définitivement sous les coups de boutoir du libéralisme décomplexé.

vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CT du 8 septembre

● ***Fixation des ratios d'avancement (grade, échelon spécial)***
Pour rappel, les ratios fixent un taux des possibilités d'avancement. Ceux-ci avaient été votés dans un cadre pluriannuel 2014-2017. Etant donné la restructuration de certains cadres d'emploi liée au PPCR, les ratios 2017 sont revus.

Pour la catégorie C, il est proposé d'abaisser le ratio à 20% pour les avancements au grade d'ATP1 (au lieu de 40% auparavant). Mme Hakni-Robin précise que ce ratio à 20% engendre une majoration de l'enveloppe budgétaire de 40000€ (56 possibilités sur les 277 agent·es proposables). Pour SUD, cette baisse est préjudiciable pour les agents les plus anciens, dont beaucoup de femmes. La mesure priorisant les plus de 53 ans permet de corriger les inégalités pour les femmes qui sont pénalisées par une carrière discontinue, c'est pourquoi il est décidé de la maintenir pour cette année. SUD a soutenu la proposition de la CGT d'un ratio à 30%, permettant 27 possibilités supplémentaires. L'enveloppe budgétaire s'en trouvant doublée, Mme Hakni-Robin n'y accède pas et propose un ratio à 25% (soit 13 possibilités supplémentaires) de manière exceptionnelle en tenant compte du nombre important d'agent·es dans ce grade.

Pour la catégorie B, il est proposé d'abaisser le ratio à 20% (au lieu de 25%) pour le grade d'assistant socioéducatif principal. Ce cadre d'emploi n'étant pas concerné par les changements PPCR, SUD considère qu'il n'y a pas de raison de modifier le ratio et demande le maintien à 25% (soit 20 possibilités sur les 79 agent·es proposables). Après débat, Mme Hakni-Robin convient de ce maintien pour les ASEP.

Pour la catégorie A, pas de modification ayant de fortes incidences vu que nous sommes sur des petits effectifs dans chacun des grades.

SUD rappelle que, globalement, avec ces ratios on est loin de nos revendications nationales pour une carrière linéaire. Néanmoins, pour noter les efforts consentis au cours des négociations, SUD ne vote pas Contre mais s'abstient.

Vote des représentant·es du personnel : Abstention à l'unanimité

Mme Hakni-Robin conclut ce point en indiquant son souhait d'un échange avec les syndicats chaque année pour parvenir à un équilibre des budgets à consacrer à chacune des composantes de la masse salariale (carrière, primes et effectifs), pour "ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier". Elle précise que "contraints par l'évolution démographique du département, on est sorti de la sacrosainte règle de l'effectif constant".

● ***Ajustement de l'organisation de la direction des systèmes numérique (DSN)***
Rattachée désormais à la délégation à la transformation et organisée en 4 services et une mission depuis la réorganisation de mars 2017, le nouveau fonctionnement de cette direction (ex-DSI) a pour objectif de répondre en priorité aux projets de transformation numérique de la collectivité et aux nouveaux usages. On pourrait donc considérer ce nouvel ajustement organisationnel en 2 points comme à la marge.

1er point : fusion de 2 domaines transverses du service Ingénierie applicative en un seul (domaine socle, urbanisation, et développement informatique) et rattachement de la communication au domaine ressources, dématérialisation. SUD considère qu'il n'a pas la connaissance technique et le recul suffisant pour juger de la pertinence de ce choix. Notre préoccupation première sur les évolutions de la DSN perdure cependant sur la question des moyens humains pour répondre à ce défi numérique et aux nouvelles missions d'innovation notamment avec la ré-internalisation de la maitrise d'œuvre confiée depuis 10 ans à des prestataires extérieurs.

2ème point : reconnaissance du rôle hiérarchique des responsables de domaines du service ingénierie applicative et du service ingénierie des infrastructures en responsable de mission. On comprend bien la mise en conformité des fonctions avec l'ensemble de la collectivité. Pour autant, à SUD, nous ne sommes pas d'accord sur cette structuration multipliant les strates hiérarchiques et basée essentiellement sur la survalorisation de l'encadrement. Ceci étant dit, on ne peut pas faire une exception à ce principe pour la DSN et une harmonisation s'entend donc.
Pour rester en cohérence avec les réflexions antérieures sur les points de ce dossier, SUD s'est abstenu.

Vote des représentant·es du personnel : Abstention à l'unanimité ■

Publication d'un correctif à la demande du Président Chenut

Par courrier en date du 31 août 2017, le Président Chenut indique vouloir restituer le maillot rose que SUD lui a décerné dans son tract « le tour du projet de mandature » estimant ne pas le mériter. Sauf, pour SUD, à « se *positionner pour le prix spécial de l'information erronée* », il nous demande de publier le correctif public suivant :

« *Je n'ai jamais appelé à voter Macron au premier tour de la Présidentielle. J'ai fait ce choix à titre personnel, après en avoir informé par un message privé les seuls élus de la majorité départementale et du Conseil municipal du Rheu : l'appel, a fortiori public, que vous évoquez n'a donc jamais existé* ».

le Président n'aime pas le rose

Comme dans les rares fois où une erreur se glisse dans ses publications, SUD prend acte de ce correctif et fait amende honorable. L'information « privée » ayant malencontreusement fuité, nous avions estimé qu'il s'agissait d'un « appel » (que nous n'avons toutefois pas qualifié de public).

Pour autant, le « maillot rose » reste amplement mérité car le Président ne nie pas avoir soutenu le projet de Macron dès le 1er tour. S'il estime « *ne pas avoir à se justifier de ses prises de position politique devant notre organisation syndicale* », c'est oublier que les salarié·es du Département qu'il préside sont aussi des électeurs et électrices qui ont, pour certain·es, contribué à l'élection de sa majorité départementale socialiste. D'autres ont voté lors de la « primaire citoyenne » de la gauche dont tous les candidat·es s'étaient engagé·es à soutenir le vainqueur… avant de tourner casaque une fois le résultat connu.

Dans les collectivités territoriales, le patron a la particularité d'être un élu politique, dont l'opinion est particulièrement scrutée par les médias en période électorale. Privée ou publique, sa parole n'est pas neutre…

Les agent·es territoriaux, même les moins fainéant·es, subiront de plein fouet les effets dévastateurs de la politique menée par Emmanuel Macron sur les fonctionnaires et sur les services publics.

C'est pourquoi SUD ne cessera de combattre les reculs sociaux du gouvernement et rappellera à leurs responsabilités celles et ceux qui le soutiennent ou l'ont soutenu.

grève au lycée Bréquigny de Rennes

Le 4 septembre, jour de rentrée scolaire, les agent·es du lycée Bréquigny de Rennes étaient mobilisé·es pour dénoncer des conditions de travail déplorables ainsi qu'un encadrement direct défaillant et malveillant.

Arrêts maladie à répétition, alertes individuelles et collectives, une situation qui dure depuis plusieurs années mais à laquelle la région Bretagne n'a pas apporté de réponse satisfaisante.

Après un 1er rassemblement le 29 juin resté sans réponse, les agent·es avaient donc décidé d'interpeller publiquement leur employeur en manifestant devant les grilles de leur établissement. La présidente du CT régional a fini par rencontrer une délégation le 14 septembre. Les agent·es ont pu exposer leurs griefs et attendent que leurs revendications soient entendues.

bloquons le Medef !

Le 30 août, le Medef tenait son université d'été. L'Union syndicale Solidaires se félicite du succès de l'initiative #le30BloquonsleMedef : un millier de manifestant·es ont montré autant de détermination que d'humour à dénoncer la collusion entre le Medef et le gouvernement, largement démontrée par la présence de 12 ministres.

Si Gattaz engage le gouvernement à « ne rien lâcher » personne n'est dupe : ce sont bien les demandes patronales qui ont guidé les décisions gouvernementales jusqu'à présent. Code du travail, justice prud'homale mais aussi réduction des dépenses publiques et attaques contre les fonctionnaires et pour demain, remise en cause de l'assurance chômage et des retraites.

Ce 1er tour de chauffe réalisé, Solidaires engage toutes ses forces pour le succès des journées de grèves et de manifestations à venir, dans les entreprises, les services et les administrations en impulsant et participant aux intersyndicales locales.

STOP au délit de solidarité

Cédric Herrou, paysan français de la vallée de la Roya, a été condamné le 8 août à quatre mois de prison avec sursis pour avoir aidé quelques 200 migrants en situation irrégulière. S'il a ainsi transgressé les lois françaises, il a surtout respecté de grandes valeurs : la solidarité et l'humanité.

Personne n'est illégal, et celui qui aide des personnes dans le besoin à vivre une vie meilleure ne devrait pas être poursuivi, mais devrait au contraire être reconnu pour sa contribution humanitaire.

Il est temps que l'Etat prenne ses responsabilités, mette en place une véritable politique d'accueil des exilés et cesse de s'employer à interpeller ceux qui, face au drame qui se joue sous leurs yeux, agissent indistinctement par humanité, conviction ou militantisme.

information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : *avoir des renseignements sur Sud* ❑ *adhérer à Sud* ❑

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :